



Bamba Camara propose des chorégraphies traditionnelles de son pays. Photo RL

ANIMATION À GUÉNANGE

De la danse au rythme des djembés

L'association Aca'Danse à Guénange, qui comptabilise près de 360 adhérents, propose une trentaine d'activités. Avec une nouveauté cette saison, de la danse africaine, accessible pour tous niveaux, débutant ou non. Bamba Camara, 32 ans, anime les séances de cette discipline au centre social Louise-Michel, les mardis de 18 h 30 à 19 h 30. Les cours s'effectuent en musique au rythme des djembés. Soit Bamba joue lui-même des percussions, soit il utilise une bande-son. L'artiste dispense ses cours pieds nus, des cours où l'on se donne à fond et où l'on dépense beaucoup d'énergie. Il est occupé du lundi au dimanche à donner des cours dans la région messine. Dès son plus jeune âge, sa vie a été marquée par la danse et la musique. Arrivé en France en 2008, cet originaire de Guinée Conakry propose des chorégraphies traditionnelles de sa région de naissance. Animateur professionnel, le jeune homme vit de sa passion. Ce qu'il affectionne tout particulièrement, c'est la pédagogie. Il aime transmettre son savoir et sa culture dans un esprit

de partage. Une notion mise en exergue par le leitmotiv : "Wontanara !", qui veut dire "On est ensemble" en langue soussou. Bamba Camara organise beaucoup de stages à travers l'Europe mais aussi en Guinée. Ainsi, il proposera un stage de danse et de djembé en Guinée du 6 au 20 février 2016. Cet artiste confirmé se produit régulièrement en concert, et cela avec différents groupes. Parmi les projets qui lui tiennent à cœur, on trouve en première position la création d'un bâtiment destiné à devenir une école de danse dans son pays natal.

Des brochures 2015-2016 présentant les activités et les tarifs d'Aca'danse sont disponibles au centre social municipal Louise-Michel, 1 rue Mozart.

Renseignements au 06 52 32 77 07.

DIMANCHE À BOUSSE

Loto d'automne



L'association Bousse Loisirs organise son loto d'automne le dimanche 25 octobre à la salle des fêtes de Bousse. Ouverture des portes dès 13 h 30. Outre de nombreux lots à remporter, pâtisseries et boissons seront assurées.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Police
Manom : tél. 03 82 53 39 80.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Aurioi (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

Quelques règles de bonne conduite

Les actions de sensibilisation aux règles de bonne conduite et à la prise de conscience de réels dangers ont rythmé la semaine du 12 au 17 octobre. Il s'agissait de la 2^e édition de cette opération de prévention. Arrêt sur images.

Un forum pour tous

Le point d'orgue de la semaine a été le forum prévention à la salle Pablo-Neruda. De nombreux stands d'information, très bien préparés, ont sensibilisé les visiteurs (don de sang, Atav, CLCV, BPD). Vie libre, pôle ados du centre social, GMF, Maif, Macif...).

Des ateliers permettant d'expérimenter des situations à risque, et cela sans danger, ont été mis en place. Ainsi, le simulateur de conduite 3D est un outil d'apprentissage très intéressant. Le réactiomètre, lui, permet de sensibiliser à la vitesse et au temps de réaction.

Quant aux lunettes de simulation d'alcoolémie, elles donnent véritablement une idée des problèmes rencontrés en situation d'ébriété, cela sur un petit parcours piéton. L'association Vie libre, qui œuvre depuis plus de soixante ans dans l'aide aux malades de l'alcool, avait préparé de délicieux cocktails sans alcool.

L'auto-école Jeannot, sur une initiative de la prévention routière, a réalisé un exercice d'essais de freinage.

À 50 km/heure, la voiture a le temps de s'arrêter et d'éviter le médicine ball faisant office de piéton. Sur le même exercice, à 60 km/heure, la voiture percute le médicine-ball et le projette à plusieurs mètres. L'expérience a donc permis de prouver qu'une différence de seulement 10 km/heure n'a pourtant rien de dérisoire.



La Protection civile et les sapeurs-pompiers de Guénange ont procédé à un exercice de désincarcération suite à une simulation d'accident de circulation avec plusieurs victimes. Pendant près d'une heure, cet exercice spectaculaire a tenu en haleine les nombreux spectateurs présents. Photos RL



L'assurance Maif a fait participer les volontaires à une simulation de voiture tonneau. La ceinture bien attachée, l'exercice peut démarrer ! À peine remis de leurs émotions, Fabrice et Maxime, qui ont testé cette machine digne des manèges à sensations fortes se sont exclamés : « Avec la tête à l'envers, on se croirait dans une machine à laver ! ». Renversant !



Les CE2, CM1, CM2 et ULIS des écoles Saint-Mathieu et Sainte-Scholastique ont participé massivement à un concours de dessin, où le but était d'imaginer un panneau ludique de la circulation pour aider à protéger les abords de l'école. Les deux cents dessins comportaient des slogans percutants : " Pour nos bouts de chou, roulez tout doux ", " La vitesse, ça nous blesse ", ou encore " Pensez à nous, on est précieux ". Les lauréats ont été récompensés le jour du forum par Hubert Gut, de l'Inspection de l'Éducation nationale, et le maire de Guénange Jean-Pierre La Vaullée, qui leur ont remis des jeux de société ou des lecteurs MP3, offerts par un hypermarché de Guénange.

Rallye piéton

Les CE1 ayant participé au rallye piéton organisé dans les rues de la ville par la police municipale ont reçu une attestation de 1^{er} éducation à la route. Les 6^e et Segpa du collège René-Cassin sont devenus de véritables citoyens grâce à sept ateliers : mairie, gendarmerie, police, pompiers, protection civile, BPDJ et transport scolaire (Adateep).

D'autres actions auront lieu avec notamment la participation de cours élémentaires au rallye vélo au printemps prochain. Il en sera de même pour le collège, avec des actions pour la journée de la tolérance.

NÉCROLOGIE

M. Émile Lambert



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de M. Émile Lambert survenu le mardi 20 octobre à Thionville à l'âge de 94 ans.

Né le 1^{er} janvier 1921 à Wentzwiller, il avait pris pour épouse Mme Berthe née Clément en 1950.

Sidérurgiste retraité, M. Lambert était père de deux enfants, Marie et Marc. Trois petits-enfants, Thierry, Marie et Anaick, ainsi que quatre arrière-petits-enfants, Colin, Nathan, Enora et Kilian sont venus agrandir le cercle familial.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 octobre, à 15 h, en l'église de Guénange. Le corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

BOUSSE

Appel aux bacheliers

La municipalité de Bousse souhaite récompenser et mettre à l'honneur les lauréats du baccalauréat 2015, quel que soit le type de bac, général, technologique ou professionnel. Les bacheliers sont donc invités à se faire connaître en mairie, munis d'une pièce d'identité et du relevé de notes délivré en 2015.

LOUDRENE

Secrétariat de mairie

En raison des congés, le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 26 au vendredi 30 octobre. En cas de nécessité, s'adresser au maire ou à l'un des adjoints.

RURANGE-LES-THONVILLE

Voisins vigilants : réunion reportée

La première réunion des voisins vigilants qui devait avoir lieu ce vendredi 23 octobre en mairie est reportée au vendredi 6 novembre à 20 h, toujours en mairie.

Les personnes intéressées par ce dispositif peuvent se faire connaître en mairie, au 03 87 73 90 85.

Repas paroissial

Le conseil de fabrique de Rurange-Montrequienne convie tous les paroissiens à se retrouver pour une journée conviviale, au profit de l'église, autour d'un baeckeofe. Ce repas aura lieu le dimanche 8 novembre à partir de 12 h, dans la salle polyvalente de Rurange-les-Thionville. La participation est de 23 € par personne et de 11 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Réservations jusqu'au 31 octobre : tél. 03 87 73 06 04, 03 87 73 06 12, 03 87 73 98 77 ou 03 87 73 90 56.

BERTRANGE-IMELDANGE

À la découverte de la truffe



Anis Lassoued (au centre) et Chema Ben Chaabene (à sa droite) ont reçu toutes les explications de Denis L'Huillier. Photo RL

Les producteurs de truffes de Lorraine qui tenaient salon à Bertrange ont eu la surprise et l'honneur de rencontrer des visiteurs de marque. Anis Lassoued, réalisateur et producteur tunisien renommé dans son pays (Lumière Film), accompagné de son actrice vedette Chema Ben Chaabene sont venus découvrir la truffe nature. En effet, invités d'honneur du Festival du Film arabe de Fameck, ils ne connaissaient que de nom et surtout de réputation ce champignon qui figure au menu des plus grandes tables. Des membres de l'organisation du festival leur ont donc proposé de les y accompagner. Denis L'Huillier, président des trufficulteurs de Moselle, leur a fait découvrir les précieuses pépites et leur a expliqué comment les apprécier. Ce qu'ils ont fait puisqu'ils sont repartis avec un lot qu'ils dégusteront en omelette, sans oublier du miel au parfum lorrain.

Encore un souvenir de plus du festival de Fameck qui les marquera lors du retour dans leur pays.

STUCKANGE

Le pain d'épices revisité



Point d'orgue du cours, chaque enfant a rempli son moule sans renverser de pâte. Photo RL

Juste avant les vacances, les élèves de l'école des Mésanges ont troqué les cours de math et de français pour des cours de pâtisserie. Et pour ce faire, ils ont invité une grande spécialiste, en l'occurrence Murielle Lebaux, la pâtissière chocolatière qui dirige la pâtisserie LM Gourmand de Stuckange.

Chaque enfant, des maternelles et des CP a réalisé un petit bonhomme en pain d'épices, mais pas que le décor, avec son gros nez et ses boutons rouges, mais la pâte aussi en pesant chaque ingrédient et en cassant les œufs.

Les CE1-2 se sont spécialisés dans la confection de cakes en pain d'épices parfumés au chocolat. Mais attention, il n'était

pas question de déguster ses réalisations, en effet, toutes les fabrications sont destinées à la vente au marché de Saint-Nicolas pour le financement de la coopérative.

Pour réaliser ces chefs d'œuvre, Murielle partage son secret : il faut mélanger 130g d'abricots écrasés, 1 cuiller à soupe de miel, 1 autre de glucose, 2 œufs + un jaune, 35g de lait, 50g de beurre, 35g de farine, 20g de Maizena, 60g de farine de sarrasin, 1 sachet de levure, 10g de cacao amer et enfin bien sûr 1 cuiller à café de mélange spécial (cannelle, badiane, poivre, girofle, muscade).

Avant de déguster, cuire à feu moyen quarante-cinq minutes. Et sinon, allez voir Murielle...

DISTROFF

Les aînés à l'honneur



Jeanine Fève et Alphonse Bauvert, les doyens de l'assemblée, entourés des nouveaux invités au repas des anciens, ont reçu des fleurs et paniers garnis des mains des membres du CCAS. Photo RL

Dimanche, cent six têtes blanches étaient présentes au centre culturel à l'invitation de la municipalité et du centre communal d'action sociale à l'occasion du traditionnel repas des seniors.

Salvatore La Rocca, maire de Distroff, a excusé l'harmonie Union, absente en raison de sa participation au concert de clôture de "Cabanes" à Thionville. Après avoir accueilli cette nombreuse

assistance, il a invité à respecter un instant de silence à la mémoire des personnes décédées depuis le repas de l'année dernière, à savoir Nicole Reiser, Maria Scutella, Elise Kankarini, Elise Méloni, Marie Perra, Eliane Pranzo, Gabriel Mertz, Nicolas Kremer, Emilie Retter, Daniel Baillet, Clément Koepfel et Georges Lalle-

ment. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux

neuf personnes présentes, dont lui-même, pour la première fois au repas : Daniel Bernard, José Zilio, Michèle Chindamo, Monique Brauer, José Hugot, Georges Bornèque, Jeanne Amann et Romain Erpel-

ding, qui ont atteint 65 ans cette année. Les doyens de l'assemblée, Jeanine Fève, née le 8 mai 1927 et Alphonse Bauvert, né le 12 août 1925, ont été félicités par le maire et ont reçu des fleurs

et des paniers gourmands. L'assemblée a eu une pensée pour Marcel Kankarini, né le 13 février 1925, et Hélène Charles, née le 2 septembre 1914, les doyens du village, absents pour raisons de santé.

Comme à son habitude, le chef Vincent avait concocté un menu de circonstance qui a satisfait les convives choisis par les conseillers municipaux et les bénévoles du CCAS.